

Maison Scapini Co. BUREAU

# LE MOINEAU

## DU STALAG IV A



FONDATEUR : Guy RAPP

REDACTEUR EN CHEF : René RICHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Paul Faure

N° 15

DIMANCHE 15 FEVRIER

**T**ous, civils, prisonniers, ne doivent avoir qu'une règle de conduite : suivre le Maréchal. Le seul salut est là. Hurlez cela aux quatre coins du Camp.

Même jaillis de poumons et d'un larynx de stentor, jamais, par les circonvolutions de ravins cernant WohNSTEIN, nos hurlements ne transmettront assez loin ce message d'un libéré de Noël qui, les yeux bien ouverts et la jugeote exercée, circule déjà de Paris à Marseille et de Pennes à Biarritz. Mais nous avons le MOINEAU propagateur sûr et net au service de ce qu'il croit être la vérité.

Suivre, épaule contre épaule, celui qui, sans rien renier, a eu le cran de faire face, et qui continue, n'est-ce pas, dans l'incertitude universelle, la seule façon de demeurer un peuple avec qui l'on compte ? N'est-ce pas plus prudent que de se fier à ses charmes, aux complaisances du sort et aux faveurs du monde ? Et pour l'Armée prisonnière - sélection de Français retrempez par le dépaysement, le déclassement, les retours sur soi-même et toutes les abstinences - peut-il y avoir politique plus naturelle et plus habile ? On l'a beaucoup écrit. Il ne suffit plus d'inventer, pour le redire encore, des formules nouvelles. L'encre ou le crayon-aniline doit désormais servir à des rédactions plus pratiques. Si contraire à l'organisation et à l'action que soit notre vie actuelle, il faut quand même organiser, agir. Ils l'ont compris les camarades de Kommando qui nous demandent de leur communiquer notre documentation du Cercle Pétain. Tels sont Grossenhain, Prossen... tel, le Lazarett de Gnaschwitz qui, avec l'agrément de Monsieur le Médecin-Major nous précise ses désirs et ses intentions.

Nous les aiderons. Nous le voulons du moins. Et d'abord, notre Bibliothèque leur expédiera quelques brochures venues de France, et des copies de nos exposés du Vendredi. Ah, si notre stock d'imprimés était plus considérable.... D'un autre côté, les copistes bénévoles passent huit heures de leur journée dans les bureaux ou ateliers du Camp. Mais il est trop urgent de s'instruire et de s'entendre, pour que les moyens ne soient pas rapidement trouvés de multiplier copies et brochures.

Sans cesser de publier des extraits substantiels de certaines œuvres d'ici (cette fois, nous reproduisons les explications dédiées par Victor Chagny, instituteur, aux pères de famille préoccupés de la formation scolaire de leurs enfants), notre Journal proposera, dès le prochain numéro, des procédures partout applicables d'instituer et de gérer un Cercle d'études Pétain.

A cette tâche d'organisation et de diffusion va maintenant participer notre nouveau Secrétaire Général, Paul Faure, qui s'est fait connaître des "abonnés" du MOINEAU par sa présentation du Statut des Fonctionnaires.

Et nous voudrons toujours travailler avec le plein assentiment de Pierre Huby, le nouvel Homme de Confiance du Stalag. Jusqu'ici, sa signature paraissait, dans le MOINEAU, sous une rubrique qu'il abandonne : La Communication aux Catholiques.

HOB 1018 PM

15/2/42

Car c'est un curé.

Ses ouailles l'espèrent là-bas, à Persan près de Beaumont, en Seine et Oise. Et s'il est, dans le Stalag, des gars de Houilles, peut-être se rappelleront-ils un ancien vicaire.

Ce n'est pas pour faire ouclier cet état «comme toute avouable» que, devant son nom, il remplacera le titre d'abbé par celui d'adjudant. Mais, comme l'écrit à peu près un de ses confrères dans une petite revue maritime du Sud-Ouest, notre Homme de Confiance estime que: "On ne demande pas à un... prisonnier: de quelle religion es-tu? On lui dit: Tu pâtais d'avoir été "fait"; cela suffit. Tu m'appartiens et je t'aiderai".

Pierre Huby prétend donc à la confiance de tous les soldats français du Stalag IV A. Aussi mentionne-t-il qu'il était adjudant au 428° Pionniers. Ne s'en souvient-on pas à Grossrhorst? Il fut d'abord interné à Mulhouse puis transféré à Elsterhorst (au début nous disions Hoyerswerda), fin Juillet 1940, où les familiers de la baraque 15 B (prolongement de la cantine) l'ont sans doute aperçu.

Plus tard, au Château de Hohnstein, il fit chaque Jeudi soir, une conférence dans la Salle de la Bibliothèque. Puis il partit volontairement pour le Lazarett de Smorkau dont il demeura, pendant ces trois derniers mois, l'Homme de Confiance. C'était son stage. Personne ni lui-même ne le sentait.

Or après le départ du Père Le Blond, tout le monde, ici, a pensé à lui. Les mécréants les premiers. Nul doute que tous les Kommandos ne ratifient ce choix, quand ils auront eu des rapports avec l'adjudant Pierre Huby. Le MOINEAU, lui, n'a qu'un souhait: le seconder sans défaillance en insérant, aux meilleures places, ses conseils et ses mots d'ordre.

René RICHE 28644

- Un portrait de notre Homme de Confiance a paru dans le N° 3 du MOINEAU (15/2/41) page 5.

~ EN TOUTE CONFIANCE ~

Ce n'est plus le brave Père Le Blond qui tient cette rubrique. Élu par les camarades du Camp, en votre nom à tous, Chers camarades de Kommandos, agréé par Monsieur le Commandant du Camp, il me faut tenir sa place. Je le ferai de mon mieux, soyez-en tous assurés.

Merci pour la confiance que vous m'avez accordée, je me promets d'être tout entier à votre service. Mes consignes seront celles que le Père LeBlond vous redisait chaque quinzaine, mon seul but étant de continuer ce qu'il réalisait si bien.

Que tous les Hommes de Confiance se tiennent en rapport étroit avec moi. Usant de la liberté de correspondance qui nous est accordée par les Autorités Allemandes, tenez-moi au courant de l'état moral, physique et matériel de votre Kommando, pour me permettre d'être vraiment votre porte-parole à tous, près de la Mission Scapini. Ajoutez-y les réclamations particulières de vos camarades. Que votre correspondance soit très précise et bien claire pas de proclamations, langage simple et loyal.

Tous, vous pouvez me soumettre vos difficultés particulières. Ne les multipliez tout de même pas inconsidérément : pensez bien que nous sommes 18.000 Français et que nous ne sommes que quatre à dépouiller votre courrier et à faire aboutir vos réclamations. Pour ne pas risquer de poser des questions inutiles, lisez attentivement "LE MOIN EAU".

Mes consignes générales seront celles que tout Français digne de ce nom s'est déjà imposées depuis longtemps : Confiance dans l'avenir de notre Pays, fidélité absolue à notre Maréchal; dignité de vie dans nos Camps et Kommandos, pour prouver à tous, d'une manière loyale, notre volonté de redressement.

Au revoir, Chers camarades, bon courage à tous et je vous renouvelle encore l'assurance de tout mon dévouement.

Adjudant Pierre HUBY 25776  
Homme de Confinace du Stalag

## AUX BRETONS

+ === + === +

## NOTRE SOUSCRIPTION.

"Nous n'oubliions pas ceux qui sont là-bas, et qui souffrent", nous écrit un camarade en nous envoyant la somme recueillie dans son Kommando. Les chiffres que publie le MOINEAU se passent de commentaires. Notre souscription pour les familles des naufragés de Douarnenez a réuni jusqu'ici, le total de:

RM.1.025,64 soit Frs.20.512,80. Cette

somme, ainsi que le cahier sur lequel nous avons relevé les listes de souscription, vont être expédiés au Préfet du Finistère, aussitôt que les derniers envois annoncés seront arrivés à la Trésorerie, c'est-à-dire dans 3 à 4 jours.

Merci à tous, qui avez répondu avec générosité à notre appel. Malheureux vous-mêmes, vous savez mieux que quiconque sentir le malheur des autres. Soyez sûrs que les familles éprouvées trouveront un réconfort particulier dans cette sympathie et ce geste de solidarité de compatriotes exilés.

L'appel s'adressait aux Bretons seulement. Dans beaucoup de Kommandos tous y ont répondu spontanément. Merci tout particulièrement à ceux-là, camarades des autres régions de France, Belges, Polonais, qui ont tenu à envoyer leur obole.

Sans le MOINEAU notre souscription était impossible, et ceci montre une fois de plus combien nous est précieux. Souvenez-vous des jours où nous nous sentions si seuls dans notre ferme, notre usine ou notre forêt de Saxe. Où sont les autres ? Que pensent-ils ? Quel merveilleux lien nos amis Riché et Bruner ont créé entre nous !

Pierre TREPOS 31227

## Liste des Souscriptions

Hohnstein	65.--	: Prossen	25.--	: Kdo 343	8.--
Motitzburg	18.60	: Bühlau	23.10	: Kdo 51/73	27.--
Kdo 51/237	17.64	: Kdo 51/95	21.50	: Oberfrauendorf	6.--
Beuler Werke	20.--	: Frauenhain	2.--	: Riesa-Gröba	57.--
Seifhännersdorf	85.50	: Auswalde	6.--	: Berrgeisshübel	8.--
Heeresetrieoststelle	6.--	: Kdo 110	28.--	: Kdo 318	8.--
Dampf Kessel Fk.	55.--	: Kdo Boilas	22.--	: Wölnitz	7.--
Kdo 51/220	16.--	: Kdo 403	20.--	: Gasthof Kmehlen	10.--
Kdo 51/10	14.50	: Prietitz	57.30	: Biensdorf	5.--
Kdo 337	30.--	: Kdo 381	26.--	: Kdo 51/113	18.--
Pillnitz a/Elbe	15.--	: Wilthen-Bautzen	40.--	: Kdo 357	25.--
Kdo 505	37.--	: Kdo 51/280	21.--	: Kdo 317	75.--
Wülnitz II	19.--	: Hosena	40.--	: Gettersee II	40.50

(à suivre)

## Abonnemnts à l'Quest-Eclair:

Beaucoup d'abonnés de l'Quest-Eclair se plaignent de ne pas recevoir l'édition demandée. Nous avons écrit à l'Administration de ce Journal, en soulignant notre désir d'avoir des informations locales. Même s'ils devaient la recevoir avec un jour de retard, les 250 abonnés du Stalag préféreront l'édition de leur département qui leur fournira ces informations. P.T.

*Les Echos du Siège Joeïab*

## ENSEIGNANTS ET ETUDIANTS

Vous trouverez, dans le N°14, un nouveau communiqué, et les noms de ceux dont nous avons reçu et transmis les fiches.

## LE MOT DES GRATTE PAPIER

Beaucoup de prisonniers envoient des étiquettes aux Oeuvres de Secours. La plupart de celles-ci nous font savoir qu'en raison des difficultés croissantes de ravitaillement elles ne peuvent suffire à satisfaire ces demandes. - Il est recommandé aux camarades nécessiteux d'envoyer leurs étiquettes au Maire ou au Secours National de leur commune ou encore au délégué de la Croix-Rouge de leur département en le signalant par lettre, et en exposant leur situation exacte (situation de famille, adresse civile au moment de la mobilisation, nom et adresse du dernier employeur, voir le MOINEAU du 1er Décembre 1941 N° 10); - Les Hommes de Confiance des Kommandos sont invités à nous signaler les camarades célibataires ou sans famille ne recevant ni LETTRE ni COLIS. Après vérification, nous essaierons de faire quelque chose pour eux.

**PHOTOS D'IMMATRICULATION** - Il ne nous est plus possible de fournir DESORMAIS les photos d'immatriculation.

**TABAC PAYANT**

Beaucoup de Kommandos se plaignent d'être complètement dépourvus de tabac. Les cantines n'en vendent plus. Etat de choses identique au Camp de Hohnstein. Ce n'est pas directement du ressort de l'Homme de Confiance. Ce sont des arrivages qui viennent de France et remis aux Autorités Allemandes qui répartissent le tabac dans les Stalags. Cette pénurie ne doit pas nous surprendre, on sait que le tabac se fait rare.

CULTE

Les camarades qui désireraient assister à la messe le Dimanche doivent le faire connaître à leur Chef de Kommando ou à Monsieur l'Officier de District.

AUX POSTIERS

André MARGUET 34296

Mr. Di Pace, Secrétaire Général des Postes, Télégraphes et Téléphones, me charge d'adresser à tous les fonctionnaires et agents des P.T.T. internés au Stalag IV A son plus cordial salut.

Au nom de vos chefs et de vos collègues, il vous exprime leur confiance en votre prochain retour, et leurs voeux de santé, de courage et d'endurance jusqu'au jour tant attendu où vous reprendrez place dans la communauté française.

Comme Président d'Honneur du Comité d'Assistance aux P.T.T. victimes de la guerre, il vous signale que, pour recevoir de cette œuvre livres et paquets, il suffit d'envoyer les étiquettes réglementaires au Siège Social 20, Avenue de Ségur, Paris (VII<sup>e</sup>).

Edmond CHAPART 28343

Sous-Chef de Bureau breveté au Secrétariat Général des P.T.T.  
REMERCIEMENTS DU MARECHAL

Nous sommes heureux de vous donner connaissance de cette lettre qui nous est parvenue de Vichy.

Vichy le, 8 Janvier 1942

Monsieur,

Le Maréchal Pétain a pris connaissance avec satisfaction de la lettre qui lui a été adressée par un groupe de vos camarades, prisonniers du Stalag IV A.

Très touché des sentiments qui lui sont témoignés, le Chef de l'Etat me charge de vous prier d'être, auprès d'eux, l'interprète de ses vifs remerciements et de sa grande sollicitude. Il demande à tous de lui faire confiance et de conserver intacts leur courage et leur espoir pour l'aider, le moment venu, dans la tâche difficile qu'il a entreprise pour le relèvement de notre Pays.

A vous, et à vos compagnons de captivité, il envoie son plus affectueux salut.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Général d'Armée  
Secrétaire Général du Chef de l'Etat

# UN TOUR CHEZ LE TOUBIB

## MALADIES DE LA PEAU : Furoncles et furonculose

Nous allons terminer, aujourd'hui, par un mot sur les furoncles et la furonculeuse, le petit aperçu que nous avions entrepris sur les maladies de la peau.

Vous savez vous, par expérience, ce qu'est un furoncle. C'est une inflammation de la peau et des tissus sous-cutanés à la base d'un poil, produite par un microbe banal : le staphylocoque.

D'abord il y a simplement rougeur, gonflement et douleur dans la région enflammée; puis les douleurs deviennent plus violentes, il y a des élancements douloureux pendant la nuit et bientôt le gonflement devient une saillie conique qui "perce" laissant écouler du pus et qui se cicatrise en quelques jours.

Les frottements répétés sur la peau favorisent l'apparition des furoncles; c'est ainsi qu'ils sont plus fréquents sur la nuque, les cuisses et les fesses, zones particulièrement exposées au frottement des vêtements.

Que faut-il faire ? Au début, appliquer de la teinture d'iode qui peut parfois faire avorter le furoncle. Recouvrir d'un petit pansement de protection pour éviter d'infecter. Par la suite toujours entourer le furoncle d'un cercle de teinture d'iode pour empêcher l'infection de la peau voisine; En cas de grandes douleurs : pansements humides chauds à renouveler plusieurs fois pendant la journée. Ils font "mûrir" le furoncle, activent sa suppuration. Si le furoncle a tendance à s'étendre au lieu de s'ouvrir et de suppurer, allez voir le médecin qui vous libérera d'un coup de bistouri. Lorsque le furoncle suppure, il faut simplement faire des pansements pour éviter que le pus infecte la peau voisine. Ne pas "presser" le furoncle pour faire sortir le pus. Cette méthode risque, en effet, de provoquer l'inflammation de tout le tissu environnant. Ceci est surtout important pour les furoncles du nez et de la lèvres supérieure qui peuvent être graves par suite de leur voisinage avec les veines de la face et du crâne, et qui nécessitent toujours une visite au médecin, même s'ils semblent peu importants.

La furonculose est l'état caractérisé par l'apparition simultanée ou successive de nombreux furoncles. Elle provient d'un état général méficient et l'abus de viandes de conserves. En plus des soins pour chaque furoncle elle nécessite un traitement général: régime végétarien, dépuratifs (levure de bière, par exemple), autohémothérapie et injection de vaccins.

Pour terminer, un conseil: quand un furoncle ne "perce" pas, ne tardez pas trop, par crainte du bistouri, à aller voir le médecin, car de petits furoncles, non ouverts à temps, peuvent causer de très graves abcès.

Docteur RONDET

Médecin du Stalag

## AUX CAMARADES CATHOLIQUES

Le mot "Chandeleur" sert dans la langue populaire depuis fort longtemps à désigner la Fête de la Purification de la Très Sainte Vierge et la Présentation de Jésus au Temple.

Sans doute à cette idée de Chandeleur s'ajoute chez vous par tradition celle de faire sauter les crêpes....Ce bon vieux temps reviendra...Il faut donc y penser sérieusement et résolument.

Oui, ces crêpes qu'on faisait sauter au plafond avec tant de dextérité pour les voir retomber dans la poêle. Cela reviendra. Et les occasions de rire ne manquaient pas quand un novice en laissait choir la moitié dans le feu. Comme les crêpes préparées et réussies fleurent bon encore la vie de famille...

La Chandeleur, ce n'est pas seulement une fête à la maison, mais aussi à l'Eglise. ou si vous préférez, c'est une fête pour les deux à la fois. L'Eglise bénit, en effet, en ce jour des cierges...

Le ciel que vous rapportait votre maman ou votre femme, c'est un peu

du "Petit Jésus". Il est fait d'une façon mystérieuse et pure par les abeilles du Bon Dieu, comme Jésus est devenu Homme, tout en restant Dieu, par un mystère qui nous dépasse. Combien il nous est sympathique, ce petit Jésus.

Or, l'Eglise chante ce jous-là : Lumière qui éclaire le monde.... Comme le cierge sert à éclairer et à guifer quand il fait noir. Jésus aussi nous est d'un précieux secours : Il peut ouvrir nos yeux à la vérité et connaissant mieux le Vrai, il nous est facile d'avancer au milieu de ce monde qui vit dans les ténèbres... Lorsque nous sommes soucieux, tracassés, Jésus peut nous aider... il fait mieux encore... Pour rendre service, le cierge se consume. Jésus se consumera pour nous donner la vérité et la vie. Il nous demande aussi à nous autres, d'être ces Lumières et parfois de nous "user" pour les autres. Vivons en parfaits chrétiens; c'est imiter le Christ: donnons l'exemple d'une vie droite et pure, d'un caractère qui se possède jusque dans la lutte quotidienne. "A chaque jour suffit sa peine", même durant notre captivité. Si nous faisons en sorte d'être des "Lumières" dans notre famille et dans la Société, nous n'aurons pas tout à fait perdu notre temps et notre longue impatience du retour aura pris un sens inattendu peut-être, mais salutaire.

Abbé Georges BOYER 6558  
Aumônier du Stalag IV'A

#### AUX CAMARADES PROTESTANTS

Pas plus que L. Debacker, je ne suis qualifié, par mon talent, pour écrire à cette place. Mais Dieu "qui sonde les coeurs et les reins, et connaît nos plus intimes pensées", fait appel non seulement à ceux qui ont la parole facile, mais à chacun d'entre nous, afin que nous venions et que nous servions. Car Lui-même est venu pour servir, non pour être servi. A mon tour, j'insiste tout particulièrement sur le verset 17 du chapitre 15 de l'Evangile selon St Jean. Qu'y lisons-nous ?

"Que Jésus commande de nous aimer les uns les autres".

Ah, mes camarades, est-il si difficile d'appliquer ce commandement ? Je sais bien qu'en notre situation il arrive que l'amour que nous avons en nous-mêmes pour nos semblables, a bien de la peine à s'extérioriser.

Mais Christ nous en donne l'exemple, lui qui a souffert la mort de la Croix pour racheter nos péchés et ramener à lui ce qui était perdu.

Sachons donc, mes frères en Christ, brider nos rancœurs, nos ressentiments. Malgré nos privations et nos souffrances, par la prière, demandons à notre Maître de nous donner la force et la persévérance de servir sa cause si juste et belle entre toutes. Mes frères, "Aimons-nous les uns les autres". Et servons.

Benjamin CABURET 25552

#### LE CERCLE PETAIN

+ ===== + ===== +

#### L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

après

#### LES REFORMES DU GOUVERNEMENT DU MARECHAL PETAIN

-----  
L'Enseignement Primaire a été créé par les lois de J. Ferry (1880-1882) avec ses trois caractères: Laïc (aucun enseignement confessionnel à l'intérieur de l'Ecole) gratuit et obligatoire (scolarité jusqu'à 13 ans). Il était ainsi organisé: Le Cours préparatoire (6 à 7 ans) donnant les bases de lecture écriture, calcul élémentaire; le Cours élémentaire (de 7 à 9 ans): lecture courante, calcul sur les nombres entiers, le système métrique etc... histoire, géographie, leçons de choses, étude de l'orthographe, de la grammaire, construction de phrases; le Cours Moyen (de 9 à 11 ans): lecture expressive, calcul portant sur les nombres décimaux, les surfaces, les volumes etc... français: formation de paragraphes, histoire etc... le Cours Supérieur (de 11 à 13 ans) se divisant en Cours Supérieur B (classe du Certificat d'études) et Cours Supérieur A (préparation au Concours d'Ecole primaire supérieure, Cours Complémentaire, Bourses). Sortis de l'école primaire, les enfants pouvaient entrer soit dans les Cours Complémentaires (13 à 16 ans) soit dans les E.P.S. où ils préparaient le B.E. (Brevet élémentaire), le concours aux écoles Normales d'instituteurs (E.N.), ou certaines situations (Chemins de fer, Postes...).

Le personnel enseignant était formé dans les E.N. (3 années d'études)

15/2/42

pour obtenir le Brevet Supérieur : B.S. le titre d'instituteur stagiaire) Après obtention du Certificat d'aptitude pédagogique, l'instituteur était titularisé.

De nombreuses réformes ou projets de réforme avaient été tentés depuis la Grande Guerre. La plus importante en cours était celle du Ministère Jean Zay qui avait prolongé la scolarité jusqu'à l'âge de 14 ans, introduit 3 heures de sports par semaine, les loisirs dirigés (3 heures par semaine) et établit un projet de suppression des E.N., une réforme de l'Enseignement secondaire et de l'enseignement primaire supérieur.

La défait de 1940 demandait pour le relèvement de la France une nouvelle jeunesse forte et enthousiaste. Le Maréchal Pétain devait naturellement songer à une réforme de l'enseignement primaire. Dès le 10 Octobre 1940 il déclarait : "La réforme déjà entreprise referai l'unité de la Nation et l'élan donné à la jeunesse lui rendra, dans un harmonieux équilibre de l'esprit et du cœur, la santé, la force et la joie". Elle sera faite "en vue de ramener l'instruction publique à sa fonction éducatrice et à son rôle national". (13 Août 1940)

#### LA REFORME -

Deux catégories de réformes ont été effectuées : réforme de la formation et du recrutement des instituteurs, réforme de formation des élèves.

#### POUR LES INSTITUTEURS -

A partir du 1er Octobre 1941, les Ecoles nationales d'instituteurs sont supprimées et remplacées par des "Instituts de Formation Professionnelle pour les Maîtres de l'Enseignement primaire". Les jeunes qui se destinent à l'enseignement primaire, passeront un concours pour entrer en seconde de Lycées; ils prépareront le baccalauréat et entreront ensuite dans ces instituts où ils effectueront un stage de 1 an ainsi divisé :

- 3 mois de formation professionnelle (psychologie, pédagogie etc...)
- 3 mois de stage dans les écoles primaires publiques.
- 3 mois de stage d'information dans un établissement d'enseignement agricole ou dans une école technique pour les futurs instituteurs; dans un établissement d'enseignement ménager pour les futures institutrices.
- 1 mois de stage dans un Centre régional d'éducation générale et sportive.

Pendant ces stages les étudiants reçoivent le traitement d'un instituteur stagiaire. Un certificat de stage sera délivré sans lequel, à partir du 1er Janvier 1944, nul ne pourra devenir instituteur public. Cette nouvelle formation a pour but "de briser l'isolement où s'était comme inscrite en marge de l'enseignement public l'éducation de nos maîtres d'école" (Jérôme Carcopino); elle fera participer les futurs instituteurs à la formation classique des Lycées.

#### POUR LES ÉLÈVES : Réforme des Ecoles Primaires publiques

(Loi du 15 Août 1941 - Arrêté du 16 Août 1941)

L'Enseignement primaire se rapporte à un triple enseignement :

- Education morale, civique et patriotique
- Education intellectuelle,
- Activités générales à base d'éducation physique.

#### 1er OBJET

##### EDUCATION INTELLECTUELLE

Cette formation est donnée dans un nouveau cadre ainsi constitué : Les études sont divisées en deux cycles.

##### 1er CYCLE - de 6 à 11 ans (comportant comme avant la réforme :

- Cours Préparatoire (6 à 7 ans)
- Cours Élémentaire (7 à 9 ans)
- Cours moyen (9 à 11 ans)

Aucun changement important pour les programmes, mais dans l'enseignement de l'histoire on insiste sur la "perpétuité de l'effort français, l'unité française"; dans l'enseignement de la Géographie, apparaît le souci d'in-

intégrer l'enfant au sol de la France, de lui faire découvrir les caractères géographiques de sa région.

Ce premier cycle d'études est sanctionné par un examen qui n'est pas obligatoire: "Le diplôme 1<sup>er</sup> études primaires préparatoires". Seuls les enfants munis de ce Diplôme ou des Bourses de premières séries pourront entrer en 6<sup>e</sup> des Lycées. Les candidats doivent avoir atteint l'âge de 11 ans révolus au 31 Décembre de l'année où ils se présentent, la limite d'âge supérieure est de 12 ans. L'examen comprend une seule série d'épreuves: Une rédaction, une dictée, une épreuve d'arithmétique. (3 questions portant sur des opérations simples et un problème), un exercice de lecture courante.

Le 1er Cycle terminé, les élèves âgés de 11 ans voient s'ouvrir devant eux deux voies:

- Ceux qui ont leur Diplôme d'Etudes primaires préparatoires et qui désirent entrer au Lycée quittent l'Ecole primaire et entrent en 6<sup>e</sup>.
  - Ceux qui ne désirent pas aller au Lycée entrent obligatoirement dans le 2<sup>ème</sup> Cycle de l'École Primaire où ils restent de 11 à 14 ans.

## 2ème CYCLE -

Au point de vue programme aucune étude théorique nouvelle mais utilisation des connaissances déjà acquises à des formes concrètes de la vie pratique, urbaine ou rurale.

Quelques exemples feront comprendre l'esprit de ce 2<sup>e</sup>me Cycle.- En français on continue la lecture, l'orthographe, le vocabulaire, la grammaire, mais en rédaction à côté de sujets portant sur l'observation de la vie économique, familiale ou nationale, apparaissent des exercices se rapportant à la vie pratique: lettres, commandes, accusés de réception, rapport, rédaction de télégramme, procès-verbal de réunions etc... En sciences: application des connaissances acquises sur des problèmes de la maison (matériaux, charpente, chauffage, gaz, eau, électricité, le courant, T.S.F. etc...); de l'atelier (les outils, turbines, moteurs à explosion, électriques, transmission du mouvement courroies etc...); de la campagne (installation de la ferme, agriculture appliquée, gestion de la ferme: comptabilité agricole, associations agricoles, crédits agricoles et assurances etc...).

Comme application des sciences, des travaux pratiques sont développés: dans un sens rural ou urbain suivant la position de l'école.

A la ville voici quelques exemples:

Travail du bois : Usage du marteau, tournevis, collage de pièces de bois, af-  
fûtage de scie, ciseaux, réalisation d'objets usuels sim-  
ples.etc...

Travail des Métaux: Tracé au compas, au gabarit, travail des métaux en feuille, en fil, usage de la pince universelle, perçage à la chignole, rivetage, etc...

Travaux d'électricité: Remplacement d'un fusible, d'une lampe, d'un coupe-circuit, d'un interrupteur, branchement d'une lampe, démontage et entretien d'un fer à repasser, etc...

Serrurerie & Bâtiment: Scellements; pose de tampon, cheville, peinture etc...  
(à suivre) Victor CHAGNY 25220

PUBLICATION DU MOINEAU:

Des difficultés matérielles ont dérégler, ces derniers temps, la publication du "MOINEAU". C'est ainsi que:

Le Numéro 10 est bien parti le 1er Décembre,  
Mais le numéro 11 (N° 1) seulement le 27 Décembre et non le 15.

Mais le numéro 11 (N°61), seulement le 23 Décembre, et non le 15; et le numéro 12, le 20 Janvier.

Enfin le numéro 13 -celui-ci- paraît à la date du 15 Février.  
Nous nous excusons de nos retards. Nous ferons désormais tous nos ef-

Dans le prochain numéro (le 1er Mars), vous trouverez un récapitulatif

des 13 premiers numéros avec un rappel des principales matières traitées.

Geprüft: Sdf. Z. Scholze Rédaction: René Riché N° 28.644

Imprimerie-Reliure française du Stalag